



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

SOL INC

**PLATE-FORME PÉDAGOGIQUE /
PROGRAMME ÉDUCATIF**

PRÉAMBULE

Ce document renferme la plate-forme éducative du Centre de la petite enfance Sol inc. «CPE Sol» ainsi que des renseignements pertinents au développement d'un milieu de vie harmonieux et sain, propice à l'épanouissement de l'enfant. Il a été rédigé de concert avec tous les intervenants du CPE Sol.

Pour des informations additionnelles au sujet de ce document, veuillez communiquer avec la direction du CPE Sol aux numéros ou à l'adresse indiquée ci-après.

Le CPE SOL est fier d'accueillir les nouvelles familles venues d'un peu partout. La vie au sein du CPE s'enrichit avec leur arrivée, des nouveaux visages et des nouveaux sourires qui nous chauffent le cœur.

Nous voulons travailler ensemble pour une seule vision : Le bien-être et le plein épanouissement de l'enfant. Notre but : répondre le plus adéquatement possible aux besoins socio-affectifs des enfants et faciliter leur développement global.

En tant que CPE de quartier, nous voulons que les enfants puissent créer des liens qu'ils garderont et entretiendront en dehors des heures passées au service de garde. Le mode de vie des enfants est très lié à celui qu'ils retrouveront à l'école dans quelques années, et nous espérons que les amitiés nées au CPE continueront d'évoluer à l'école primaire de notre quartier.

Pour les enfants, il est important de parler de leur milieu de vie composé de leur famille, de leur maison et de leur quartier. Le CPE fait partie de leurs premières références, de leurs premières sorties, de leurs premières amitiés.

Travailler avec nous! Impliquez-vous dans la vie du CPE, participez dans la réalisation de nos rêves et de nos objectifs! La clé du succès c'est le travail en équipe! Votre participation et votre présence deviennent un atout inégalable pour le personnel éducateur.

En considérant la famille comme ressource principale de l'enfant, notre perspective de travail est transformée. Nous sommes donc vos associés dans la participation au développement global de l'enfant.

Pour intégrer le service de garde au sein de la communauté, les enfants participent aux journées Conte et Bricolage aux Bibliothèques du quartier, une fois par mois font des activités et dînent ensemble avec les personnes âgées du Centre d'hébergement de Saint-Laurent, participent aussi aux ateliers d'éducation avec les pompiers, Groupe espace action (contre l'agressivité) et autres.

INTRODUCTION

Ce document fait état de l'approche pédagogique privilégiée au CPE Sol.

Notre CPE est un milieu multiethnique où parents, enfants et personnel proviennent de différents origines et cultures mais qui partagent les mêmes valeurs.

La rédaction de la plate-forme représente pour nous le reflet de la pédagogie actuelle tout autant que les objectifs que le milieu souhaite adopter.

Par ce document, nous cherchons à faire connaître notre point de vue sur l'éducation ainsi que les façons de concrétiser les valeurs choisies.

On parle de plate-forme pédagogique car il s'agit d'une base d'ententes discutées et investies par le personnel éducateur. Ces ententes sont souples et permettent la diversité sans toutefois s'éparpiller en des actions ou des valeurs qui ne seraient pas les nôtres.

Pour les parents, l'existence de ce document rend possible sa participation à l'éducation de leur(s) enfant(s) au sein du CPE Sol. Il s'adresse aussi à toute personne curieuse de comprendre ce que vivent les enfants au quotidien permettant ainsi à la recherche de cohérence d'être au cœur de nos préoccupations.

Dans les prochains chapitres, nous présenterons les grands axes qui permettent de véhiculer cette éducation de qualité soit un environnement organisé, des journées bien remplies d'une multitude d'activités et des interventions démocratiques cherchant à améliorer la qualité des relations entre les enfants et les adultes.

HISTORIQUE

CPE Sol a pris naissance en 1973 grâce au projet « Initiatives locales » subventionné par le gouvernement fédéral. C'était une garderie qui se trouvait dans un secteur défavorisé à Saint-Laurent. En janvier 1973, trente-huit enfants formant des groupes multi âges, fréquentaient la garderie. En février 1975, la garderie s'installa dans des locaux de la commission scolaire Sainte-Croix au sous-sol de l'école Pie IX. Par la suite, CPE Sol s'est installé dans les locaux que nous occupons présentement. Suite à ces changements de locaux, des trente-huit enfants, il n'en restait que huit. De bouche à oreille de nouvelles inscriptions ont eu lieu et la garderie s'est mise à croître.

La garderie « CPE Sol » fut fondée officiellement le 17 février 1976. Toujours au 850 Marcel-Laurin, à Saint-Laurent, elle prit un nouveau départ en juillet 1983 et fut agrandie d'une pouponnière. Puis, elle devint un Centre de la petite enfance, le 11 septembre 1998.

DISPOSITION GÉNÉRALE

Corporation

Le Centre de la Petite Enfance Sol inc. est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les Compagnies. Il est situé au 1925 rue de l'Église, Saint-Laurent Québec H4M 1E6

Notre établissement est en opération depuis le 17 février 1976. Notre corporation a pour but d'établir et de maintenir un service de garde en installation conformément à la Loi sur les services de garde à l'enfance et à ses règlements. Nous devons structurer des programmes d'activités correspondant aux objectifs éducatifs du Ministère.

Mission du CPE Sol

Offrir un programme éducatif qui privilégie le développement global de l'enfant à travers des activités quotidiennes tant intérieures qu'extérieures avec l'appui d'une équipe stable et qualifiée travaillant en collaboration étroite avec le personnel de gestion et les parents.

Assuré le bien-être, la santé et la sécurité des enfants. Contribuer à prévenir et ou faire le dépistage de possibles difficultés ou besoins particuliers et faciliter leur intégration sociale.

Les ressources

Nos ressources sont sensibilisées aux besoins des enfants et sont formées pour répondre à leurs attentes. Notre personnel est majoritairement composé d'intervenants diplômés en techniques d'éducation à l'enfance, qualifiés et expérimentés, issus par ailleurs de différentes communautés culturelles de Montréal et Laval. Aussi, notons que ceux-ci

reçoivent de la formation continue afin de maintenir leurs connaissances à jour et de développer de nouvelles habiletés.

De plus, divers organismes et ressources sensibilisés aux besoins physiques, intellectuels et sanitaires des enfants sont accessibles et utilisés régulièrement par les intervenants et éducatrices du CPE Sol. Ceux-ci incluent notamment une infirmière et une éducatrice spécialisée du CLSC situé à proximité du CPE pour l'obtention de conseils et d'information sur les maladies infantiles et les comportements des enfants. Notons, finalement, que nous sommes également un lieu privilégié de stage et à cet égard, nous accueillons régulièrement du personnel stagiaire pour fins de formation et de partage de connaissances.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres dont cinq (5) parents utilisateurs, un (1) membre de la communauté et une (1) employée. La directrice générale assiste à toutes les réunions.

Il administre les affaires de la corporation, prend toutes les décisions nécessaires à cet effet, détermine les priorités et objectifs du CPE, adopte les politiques, les budgets etc. Il confie la gestion interne à la directrice générale.

Équipe de direction

L'équipe de direction est composée de la directrice générale et de la directrice adjointe à l'administration ou à la pédagogie.

Directrice générale

Elle représente le conseil d'administration auprès du personnel et des parents. Elle voit à la mise en application des décisions et des orientations du conseil et au bon fonctionnement du CPE Sol.

Directrice adjointe à la pédagogie

Elle offre un soutien pédagogique et technique au personnel éducateur, s'assure de l'application du programme éducatif et traite les dossiers administratifs des enfants. Lors d'absence de la directrice générale, elle prend toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du CPE Sol.

Directrice adjointe à l'administration

Sous l'autorité de la directrice générale en conformité avec la Loi et ses règlements sur les services de garde à l'enfance, la directrice adjointe à l'administration participe à la coordination générale, à l'administration et à la gestion des ressources financières, matérielles et humaine du service de garde.

Personnel de garde éducative

Personnel éducateur

L'équipe éducateur est composée de treize (13) éducatrices régulières et un (1) éducateur, tous qualifiés selon les exigences du Ministère de la Famille. Leurs connaissances sont continuellement renouvelées par des formations annuelles offertes par des personnes et/ou organismes en lien avec la petite enfance.

Une auto-évaluation les amène à faire une réflexion sur leur travail durant l'année, leurs aptitudes et leurs compétences. Elle est suivie d'une rencontre avec la direction pour échanger des acquis et des objectifs de chacune. Des liens de collaboration sont noués avec des organismes de santé ou communautaires et elles acceptent régulièrement de collaborer avec différentes écoles afin de permettre aux stagiaires de mettre en pratique les théories apprises. Ces dernières pourront analyser leurs actions éducatives auprès des enfants, découvrir leurs forces, acquérir ou approfondir leurs connaissances et s'initier au monde de la petite enfance.

Ressources externes

Selon les besoins des enfants, le personnel du CPE est appelé à collaborer avec les professionnels au dossier : orthophonistes, ergothérapeutes, physiothérapeutes, psychoéducatrices, éducatrices spécialisées et toute autre intervenant en lien avec le dossier de l'enfant. Le CPE offre le suivi en orthophonie et en ergothérapie une fois par semaine aux enfants ayant un besoin particulier.

Au CPE SOL, il importe de travailler de concert avec les différents partenaires régionaux ainsi qu'avec les divers intervenants gravitant autour de l'enfant. Le CPE est donc représenté au sein du Comité des organismes sociaux de St-Laurent, de même avec les différents regroupements et des partenaires de la petite enfance.

Approche pédagogique

Nous voulons créer un milieu de vie sain et stimulant dans lequel les enfants évoluent, apprennent et découvrent tout en s'amusant. Les interventions éducatives visent d'abord et avant tout à permettre l'épanouissement de l'enfant à travers le jeu. Celui-ci s'articule autour du programme éducatif du Ministère de la Famille « Accueillir la petite enfance ». Le fonctionnement quotidien donc, offre à chaque enfant un soutien affectif, jeu actif accompagné avec un soutien à l'apprentissage, l'acquisition des habiletés sociales. Tout dans un horaire adapté au rythme, intérêts et besoins des enfants.

Activités multi âges à l'accueil et à la fermeture. La journée est remplie de routines et de transitions propres à l'âge du groupe, de jeux amorcés par les enfants, d'ateliers de jeux libres, de activités proposées, de activités projets et autres. Jeux à l'extérieur et promenades au parc.

Le CPE SOL répond à la réalisation de cette approche pédagogique en tenant compte de :

- La qualité des expériences vécues par les enfants
- La qualité de l'aménagement des lieux et le matériel
- La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents

Processus de l'intervention éducative pour soutenir l'apprentissage actif

Le processus de l'intervention éducative est le moyen par lequel le personnel éducateur choisit, planifie et réalise leurs actions éducatives à partir de leurs observations, puis les évaluent et les ajustent. Ils accompagnent ainsi chacun des jeunes enfants qui fréquentent le CPE dans son développement global. Il s'agit d'une démarche essentielle pour planifier et cibler des intentions éducatives appropriées.

Ce processus est réalisé au regard des dimensions de la qualité présentées dans le page précédent. Il comporte les quatre étapes suivantes.

L'observation : Cette étape permet de connaître les goûts, les besoins, les capacités et le développement actuel et en devenir de chaque enfant et, ceux du groupe. L'information recueillie oriente ainsi les actions éducatives et permet de les ajuster, en plus d'alimenter les discussions avec les parents. Les observations sont consignées par écrit à l'aide de différents outils, ce qui en facilite l'analyse et l'interprétation. La consignation de l'information dans un dossier attribué à chacun des enfants permet de trouver rapidement l'information utile, notamment lorsqu'un enfant manifeste des caractéristiques ou des besoins particuliers.

La planification et l'organisation Cette étape permet de prévoir, à partir de l'interprétation des observations, ce qu'il convient de mettre en place pour soutenir le développement global des enfants dans leurs jeux ainsi que dans le contexte des routines et des transitions. Elle sert également à organiser le matériel et à préparer l'environnement physique pour que chaque moment de vie au CPE soit vécu harmonieusement. Chaque employé est payé 4h et 4h30 par mois afin de faire la planification des activités ludiques et éducatives pour les enfants.

L'action éducative Au cours de cette étape du processus, le personnel éducateur met en place les actions éducatives planifiées. L'action éducative, qui repose sur l'observation et sur la planification, est intentionnelle, c'est-à-dire qu'elle est réalisée en fonction de choix délibérés du personnel éducateur basés sur l'observation.

La réflexion-rétroaction Cette étape permet au personnel éducateur d'évaluer l'ensemble des éléments qui ont été mis en place pour assurer le développement global et harmonieux des enfants. Elle consiste en une réflexion critique sur les étapes précédentes du processus de l'intervention (observation, planification et organisation, action éducative) pour ajuster, au

besoin, les pratiques éducatives. C'est une étape de travail incontournable pour améliorer, de façon continue, la qualité du service éducatif offert aux enfants et à leur famille. C'est également un moyen d'évoluer dans son travail en répondant de mieux en mieux aux besoins des jeunes enfants.

L'objectif du processus de l'intervention éducative est donc de soutenir, au jour le jour, le développement des enfants, en plus d'assurer leur santé et leur sécurité.

Ce processus est composé de plusieurs étapes qui se répètent.

Lorsque le personnel éducateur portent attention aux enfants et sont disponibles pour les soutenir pendant leurs jeux, les routines ou les transitions, ils les observent. L'analyse de ces observations les conduit à planifier des actions éducatives en fonction d'une intention éducative, comme choisir du matériel qui permettrait aux enfants de complexifier un jeu symbolique en cours (planification et organisation), puis offrir ce matériel au moment opportun (action éducative) et, enfin, évaluer l'impact de cette action sur le jeu des enfants (réflexion-rétroaction).

Cette observation se déroule sur plusieurs jours afin de lui permettre de porter une attention particulière à chacun des enfants dans divers contextes de jeu. À partir des observations, l'adulte responsable du groupe procède à une analyse et interprète les résultats afin de compléter le dossier éducatif de l'enfant, tel que prescrit dans la Loi 143 sur la qualité éducative, exigeant à chaque prestataire de service de garde de tenir un dossier éducatif pour chaque enfant. Ce dossier doit comprendre, entre autres, des portraits périodiques du développement de l'enfant deux fois par année. Complété, daté et signé au cours du mois de novembre et de mai. Transmettre une copie du portrait au parent (décembre et juin), se rendre disponible pour le parent qui sollicite une rencontre pour avoir plus d'information. Le CPE doit conserver une copie dans le dossier éducatif, effectif à partir de 2020.

Le portrait de l'enfant est un outil de communication qui a pour objectif de permettre aux parents de suivre le développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses, dont celle vers l'école.

Journal de bord

C'est un outil de communication quotidien, témoin et mémoire du développement de l'enfant.

Il permet au personnel éducateur de consigner leurs observations quotidiennes afin de pouvoir, par la suite, les utiliser pour faire le portrait du développement de l'enfant au cours de la période de la naissance à 60 mois.

Les domaines de développement de l'enfant

Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à tous les domaines : physique, moteur, cognitif, langagier, social et affectif

- **Le développement physique et moteur :**

La santé et la sécurité, les besoins physiologiques (l'alimentation, le sommeil et l'hygiène), le développement sensoriel, le schéma corporel ainsi que la motricité globale et la motricité fine.

- **Le développement cognitif :**
L'attention, la mémoire, la fonction symbolique, les catégories et concepts, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques et aux sciences.
- **Le développement langagier**
Le langage prélinguistique, le langage oral, l'éveil à la lecture et à l'écriture ainsi que le développement graphique.
- **Le développement social et affectif**
L'attachement (l'établissement d'une relation affective significative), le tempérament, le concept de soi, l'identité, les compétences émotionnelles et les compétences sociales.

VALEURS PRIVILÉGIÉES

Il nous importe de définir les valeurs privilégiées de notre CPE parce qu'elles encouragent ce que nous croyons être le mieux pour le développement et l'épanouissement des enfants et des adultes qui se côtoient, rendant ainsi possible des façons multiples et diverses de faire rayonner ces idées.

Estime de soi

La construction de l'estime de soi de l'enfant est au cœur de nos préoccupations. L'enfant apprend la confiance en soi en partant de l'image qu'il se fait de lui-même. Cette image se construit à partir de regard que portent sur lui ses parents, le personnel éducateur ou toutes autres personnes qui le côtoie tout au long de la journée. C'est pourquoi il est primordial pour nous de valoriser l'enfant, de lui permettre de reconnaître et respecter non seulement ses forces mais aussi ses limites. Il apprend à s'apprécier, à faire sa place et à être apprécié par ses pairs. En grandissant, il prend davantage conscience de son corps et de son hygiène personnelle de façon à se sentir bien dans un corps sain. L'enfant est encouragé dans ses sentiments de fierté et de réussite, ce qui lui donnera la force de régler des problèmes et de relever des défis. Il est incité à développer son sens critique et non pas à assimiler passivement tout ce qu'on lui montre. L'estime de soi mène à l'autonomie et façonne la personnalité de l'enfant. Elle favorise le bien-être.

Respect

Nous considérons essentiel que l'enfant apprenne le respect envers lui-même pour ensuite être capable d'aller vers les autres avec respect. La notion de

respect est en lien avec la vie de groupe et amène l'enfant à socialiser. Il apprend qu'il n'est pas seul au monde.

L'enfant est sensibilisé aux besoins et aux intérêts des autres, à les respecter dans ses différences, son potentiel et ses limites. Il est encouragé à émettre ses idées tout en apprenant à tenir compte des points de vue des autres. Il explique, négocie, apprend à décider en groupe, à respecter les règles de vie. Au CPE Sol, plusieurs cultures se côtoient, ce que nous considérons comme étant une richesse pour les enfants et les membres du personnel. C'est par des paroles, des gestes, des égards respectueux et bienveillants de l'adulte que l'enfant le perçoit comme modèle.

Respect de l'environnement

Par cette valeur, nous permettons à l'enfant d'apprendre à utiliser correctement le matériel dans les différents coins de jeux, à manipuler les objets sans les briser et à éviter de gaspiller. Ce qui se traduit également par :

- apprécier et contribuer à la propreté et à l'embellissement des locaux de notre CPE;
- découvrir et aimer la nature, ce qui pousse et ce qui est vivant;
- connaître et respecter les règles civiques autour de nous comme celles de ramasser ses déchets, de respecter les terrains privés et les espaces publics etc.;
- amener l'enfant à prendre conscience qu'il est en relation avec ce qui l'entoure et qu'il doit favoriser l'environnement.

Autonomie et responsabilisation

Il s'agit de soutenir et d'encourager l'élan de l'enfant dans sa quête d'autonomie, dans sa capacité d'agir par lui-même; "je suis capable, j'y vais, j'essaie et j'ose". Lorsqu'il comprend les règles et le fonctionnement du milieu et qu'il sait ce qu'on attend de lui, l'enfant même petit, peut utiliser ou demander ce dont il a besoin; il devient donc capable de toutes sortes d'initiatives. Il expérimente, fait des choix et les assume. Toutefois, nous établissons des limites claires (danger, sécurité). L'enfant prend conscience de ses actes et apprend à en assumer les conséquences et à les accepter afin d'intégrer le sens de sa responsabilité personnelle.

Nous encourageons l'enfant à régler tout seul son problème autant que possible en ayant recours à un autre enfant avant de s'adresser à l'adulte; donc permettre à l'enfant de faire seul, ne pas le faire à sa place, de le laisser essayer et de contribuer à développer son autonomie. Nous prévoyons aussi des occasions de stimulation, de développement d'habiletés précises reliées aux soins personnels, c'est-à-dire, amener l'enfant à une autonomie progressive sur le plan de l'alimentation, de l'hygiène et du repos par une attitude constante et positive.

Notre approche éducative face à l'autonomie et à la responsabilisation est : Se sentir écouté, qu'il peut apporter ses idées et qu'il peut les expérimenter.

Socialisation (partage et coopération)

L'enfant est invité à contribuer à la vie de groupe et à donner son avis sur le déroulement de la journée et sur les activités à venir. L'entraide est encouragée et la coopération est valorisée. Nous évitons la compétition et favorisons la participation. Nous développons ces attitudes tout en respectant l'individualité des enfants.

Le personnel éducateur du CPE SOL a mis en application les programmes:
«Chatouille» pour les poupons et les trottineurs (enfants âgés de 12 à 24 mois).

«Brindami» pour les enfants âgés de 2 à 3 ans et demi et «Vers le Pacifique» pour les enfants âgés de 4 et 5 ans, afin d'améliorer leurs habiletés sociales et de mieux entrer en relation avec les autres.

Verbalisation des émotions

Amener l'enfant à contrôler ses émotions pour ensuite les exprimer tout en respectant ses amis, les adultes et son environnement. Respecter les émotions de l'enfant telles que la peine, la colère, l'amour, la joie et toutes les autres émotions ressenties afin qu'elles puissent être exprimées de manière positive et constructive plutôt que refoulées.

Aider l'enfant à comprendre et à ressentir les sentiments des autres. Lui démontrer comment réagir positivement envers son ami. L'éducatrice amène l'enfant à recevoir l'aide d'un ami et à lui démontrer sa loyauté par des gestes doux ou des mots gentils et agréables.

Ouverture d'esprit

Favoriser la composition multiethnique de l'équipe de travail. Encourager les enfants à entreprendre des activités de façon non-sexiste comme, par exemple, un garçon qui voudra jouer à la poupée ou une fille avec un camion. On évite les phrases comme « les garçons ne pleurent pas ». On offre des livres, des films et de la musique qui introduisent les enfants à de nouvelles cultures. Donner des explications ou des réponses aux enfants qui se questionnent sur les personnes ayant un handicap ou des comportements différents. Les enfants doivent pouvoir manifester leurs sentiments et avoir des comportements convenant aussi bien au sexe opposé qu'au leur.

VISION

Notre vision éducative :

Le CPE SOL souhaite être reconnu pour l'accessibilité et la qualité de ses services en réponse aux besoins des enfants et de leurs familles.

Orientations :

- Centrer les décisions du CPE en ayant comme préoccupation première le bien-être des enfants;
- Assurer une vision éducative, axée sur les besoins et intérêts des enfants;
- Améliorer constamment le lien de communication avec les parents;
- Démontrer notre intérêt à travailler pour accompagner adéquatement les parents dans l'éducation de leurs enfants;
- Favoriser la complicité entre les enfants de même famille;
- Prôner les valeurs familiales;
- Poursuivre et persévérer dans le développement des projets et diffuser l'information sur leur avancement;
- Maintenir une gestion transparente afin de favoriser le sentiment de confiance du personnel et des parents envers le CPE SOL.

OBJECTIFS DU PROGRAMME ÉDUCATIF

1. Favoriser la qualité éducative
2. Favoriser la cohérence des pratiques éducatives
3. Favoriser la continuité
4. Favoriser l'égalité de chances
5. Contribuer à la socialisation des enfants
6. Apporter un appui aux parents
7. Faciliter l'entrée de l'enfant à l'école.

Les fondements théoriques du programme éducatif

- **L'humanisme**
La psychologie humaniste considère l'enfant comme une personne à part entière qui naît avec une curiosité et un désir naturel d'apprendre. Ce point de vue sur l'enfant conduit l'adulte qui l'accompagne à faire confiance à sa capacité de développer son plein potentiel.

- **L'approche écologique**

Selon l'approche écologique, appelée également « approche bioécologique ou écosystémique », le développement de l'enfant relève à la fois de ses caractéristiques individuelles et de l'influence de son environnement. Cet environnement est composé de systèmes plus ou moins proches de lui, en lien les uns avec les autres. Il comprend son réseau familial proche et élargi, les services éducatifs qui l'accueillent, son voisinage, etc. Il inclut également des systèmes plus éloignés de lui tels que les ressources offertes à son intention dans sa communauté, les croyances qui traversent la société en matière d'éducation et les politiques mises en œuvre pour les enfants et leur famille.

- **La théorie de l'attachement**

Selon cette théorie, la qualité de la relation qui s'établit entre le jeune enfant et les premiers adultes qui prennent soin de lui constitue la pierre angulaire de son développement. Des relations stables et chaleureuses ainsi qu'une réponse adéquate à ses besoins, ses signaux de détresse et son sentiment d'inconfort favorisent le sentiment de sécurité affective de l'enfant, lui-même à la base de sa capacité d'explorer le monde qui l'entoure. Dans le contexte des services de garde, le personnel éducateur crée des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec l'enfant afin d'assurer son bien-être et de favoriser son développement.

- **L'apprentissage actif et accompagné**

Ce concept relève de courants théoriques qui décrivent les mécanismes par lesquels l'enfant se développe et réalise des apprentissages en interagissant avec son environnement humain et physique. Le personnel éducateur joue un rôle de première importance pour accompagner l'enfant actif dans son apprentissage en fonction de son développement, de ses besoins et de ses champs d'intérêt individuels.

- **L'intervention de style démocratique** en soutien à la sécurité affective de l'enfant et à son apprentissage actif.

Au CPE SOL, nous privilégions le style démocratique car il conduit l'adulte à partager le pouvoir avec les enfants, selon leur âge et leurs habiletés, et selon les circonstances et le contexte. L'adulte offre ainsi des choix aux enfants en fonction de leurs capacités, leur permettant, par exemple, de prendre des décisions quant à leurs jeux, à leurs partenaires de jeu, aux responsabilités qu'ils souhaitent exercer, à la quantité de nourriture qui leur convient pendant les collations et les repas, à l'aménagement du local, etc. Il les soutient lorsque les enfants ont des problèmes à résoudre.

L'intervention de style démocratique permet également aux enfants d'exprimer leurs besoins et leur opposition et de soumettre leur propre solution à un dilemme ou à un conflit. Dans ce style d'intervention, les erreurs sont considérées comme des occasions de développement et d'apprentissage.

Les principes de base du programme éducatif

- Le partenariat entre le service de garde et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant
- Chaque enfant est unique

- L'enfant est l'acteur principal de son développement
- L'enfant apprend par le jeu
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

L'horaire quotidien de notre CPE est ponctué par différentes activités que nous jugeons essentiel à l'apprentissage actif. Un horaire structuré donne à l'enfant un sentiment de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités qui se dérouleront au cours de la journée. C'est ainsi qu'il apprendra que les activités se succèdent au fil des heures. Il comprend le déroulement de toute la journée, de l'accueil jusqu'à son départ. L'enfant peut alors planifier, savoir ce qui se passera pour l'étape suivante de la journée grâce à la routine, la réaliser et en faire ultérieurement l'évaluation par un processeur de rétroaction. Cela permet de travailler les cinq sphères du développement global de l'enfant : la dimension affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et la dimension langagière.

Cette horaire priorise la qualité des expériences vécues par les enfants soit pendant les routines et les transitions, jeu en atelier libre, activités proposées, activités projets, activités spéciales et sorties, jeux à l'extérieur.

Activités mensuelle :

- à la Bibliothèque du quartier ou à la SOLTHÈQUE (bibliothèque du CPE),
- rencontre intergénérationnelle au CHSLD de Saint-Laurent, les groupes de 4-5 ans,

Aux deux ou trois mois :

- ateliers d'Éveil musical et de Zumba sont offerts aux enfants dès la pouponnière aux 4-5 ans,
- activité piscine au Complexe sportif de St-Laurent.

Horaire quotidien d'une journée

7h00 à 9h00	Accueil et jeux libres
9h à 9h30	Collation et hygiène
9h30 à 11h15	Activités intérieure ou extérieures
11h15 à 12h15	Hygiène et dîner
12h15 à 13h	Préparation à la sieste (préparation du matelas, tous les amis vont à la toilette et temps de relaxation)
13h à 14h30	Sieste
14h30 à 15h00	Période de réveil (Les enfants se lèvent selon leur rythme et choisissent une activité calme)
15h00 à 15h30	Reprise progressive des activités et rangement. Hygiène et collation
15h30 à 18h00	Jeux structurés ou libre et/ou sortie extérieure. Départ progressif et changement de local pour certains.

CONCLUSION

Notre plate-forme éducative considère l'enfant comme le maître d'œuvre de son développement. Il découvre son environnement et développe ses capacités. Le personnel éducateur est là pour soutenir et guider l'enfant sur le chemin de la socialisation et pour stimuler sa créativité tout en lui prodiguant des soins avec affection et professionnalisme. L'équipe de notre CPE travaille en collaboration avec les parents, le personnel de soutien (cuisinière et préposée) et avec l'équipe de direction. Notre plateforme pédagogique est un document «VIVANT» parce qu'elle est aussi un outil de réflexion et d'évolution qui s'insère dans un processus d'amélioration continue. Nous souhaitons adopter une pratique réflexive et évaluative à l'égard de nos pratiques et renouveler nos modes de développement professionnel et d'accompagnement. C'est pourquoi, la plateforme sera bonifiée au fil du temps à partir des connaissances plus récentes, des compétences acquises par l'équipe et des besoins de la clientèle.

CPE SOL, un service de garde éducatif où il fait bon grandir! Où il fait bon rire! Où l'on a du plaisir! Un environnement dont les racines prennent vie en offrant : sécurité, stabilité, amour! Un milieu qui par le jeu, amène à explorer de nouveaux horizons! Une mission éducative contribuant au développement global et harmonieux de l'enfant. À son plein potentiel, lui donnant des ailes! Vers l'adulte qu'il sera demain.

Révision et mise à jour par : Natalia Farber (stagiaire en gestion de services de garde),
Miriam Ohayon (éducatrice membre du conseil d'administration), Émilie Chatelain, directrice
adjointe et Mirea Henriquez, directrice générale. (Avril 2020)

En attente d'approbation du Conseil d'administration

